

## DÉCRYPTER

« Zéro gaspillage, zéro déchet », c'est le nouveau slogan en matière de gestion des ordures ménagères. Utopie ou objectif possible à atteindre ?

## DÉCHETS MÉNAGERS

# La réduction à la peine

ÉLISABETH CHESNAIS

**A** lors que chacun d'entre nous jette en moyenne 288 kg/an d'ordures ménagères, qui vont droit à la décharge ou à l'incinérateur, et en met 152 kg à la déchetterie, le « zéro gaspillage, zéro déchet » vise d'abord à jeter moins, puis à réutiliser, composter et recycler environ 90% du contenu de nos poubelles. On en est loin ! Il faut dire que si la réduction des déchets est une priorité nationale depuis dix ans, elle a démarré doucement. Le premier plan national de prévention s'attaquait aux sacs en plastique et aux publicités qui encombraient les boîtes aux lettres. Mission réussie pour les sacs de caisse, ils ont quasiment disparu des grandes surfaces. Cette mesure était indispensable pour préserver l'environnement, il faudrait maintenant l'étendre aux sacs distribués sur les marchés et dans les commerces de proximité. Son impact sur les déchets ménagers, en revanche, est plus que minime. Côté publicités, c'est une autre histoire. Quand l'autocollant « Stop pub » est apposé, on les évite. Sinon, elles envahissent toujours plus les boîtes aux lettres, la récente enquête de l'UFC-Que Choisir l'a prouvé (QC n° 527). De 2 kg par personne et par mois en 2004, on est aujourd'hui à 2,7 kg, soit une augmentation de 35% ! Un bilan très mitigé, mais à l'origine ces mesures-là visaient surtout à sensibiliser l'opinion publique. Depuis, la donne a changé. La loi Grenelle a hissé la réduction des déchets au rang de priorité « qui

**Les déchets ménagers sont recyclables à 80%. On en est à 39%**



R. DAMORET/REA

prévoit sur tous les modes de traitement». Et fixé de vrais objectifs: - 7% de déchets ménagers en cinq ans, - 15% en incinération et en décharge, 45% en recyclage et même 75% pour les emballages. Et puis, l'été dernier, la Commission européenne a frappé fort. Ses propositions pour 2025-2030, c'est 70% des déchets ménagers recyclés, 80% pour les seuls emballages, une collecte des biodéchets généralisée, le tout devant s'inscrire « dans une économie circulaire où le réemploi, la réparation et le recyclage deviennent la norme, et les déchets font partie du passé », a précisé Bruxelles.

### Faire mieux, c'est possible

Un programme ambitieux que la loi sur la transition énergétique en discussion devrait même renforcer. Mais, pour l'instant, la gestion des déchets ménagers donne toujours avantage à la décharge et à l'incinération, avec des parts respectives de 30 et 31%, même si on parle désormais d'installation de stockage ou d'enfouissement plutôt que de décharge, et de valorisation énergétique plutôt que d'incinération ! Car, en dépit de la semaine européenne de réduction des déchets qui va se tenir pour la 6<sup>e</sup> fois sur tout le territoire >>>

## DÉCRYPTER

### DÉCHETS MÉNAGERS

LA PORTE D'ALSACE (2)



Dans le Haut-Rhin, on pratique la tarification incitative : les containers sont pesés, leurs propriétaires identifiés par une puce ①. Résultat, les déchets ont diminué, la facture annuelle aussi.

» du 22 au 30 novembre, les résultats se font attendre. Si l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) note une légère baisse tendancielle, les 7% de déchets ménagers en moins ne sont pas au rendez-vous partout. Les 45% de recyclage ne sont pas atteints, on est à 39%. Et pour les emballages, on plafonne à 67%, au lieu des 75% prévus.

Par endroits pourtant, des élus locaux s'engagent et ça marche. Dans le Haut-Rhin, à la communauté de communes de la Porte d'Alsace, on est même en bonne voie vers le zéro déchet. Seulement 76 kg d'ordures ménagères par personne et par an sont à éliminer et, en prime, la facture des ménages baisse, avec un prix moyen de 59 € par habitant, au lieu de 102 € en France.

Tout a commencé par le refus d'un projet d'incinérateur et le succès est aujourd'hui incontestable. Les déchets ménagers sont recyclés à 74%, un record dans l'Hexagone. « On a renversé la donne, on a supprimé le mot déchet pour dire "on va valoriser

Lorient agglomération distribue désormais des « bioeaux » ajourés qui permettent de stocker les biodéchets dans sa cuisine sans aucune odeur.



QUEST-FRANCE/MAXPPP

## SEINE-ET-MARNE

### Des foyers pionniers

Réduire ses déchets, c'est possible et, finalement, assez simple. La preuve par les résultats de foyers témoins qui se lancent dans l'aventure.

**64** kg/habitant/an d'ordures ménagères résiduelles jetées au lieu de 290 kg sur le territoire du syndicat, c'est la prouesse réalisée par des familles de Seine-et-Marne. Le syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers Smitom-Lombric y dessert 120 000 habitants. L'an dernier,

il a suivi vingt foyers qui s'étaient portés volontaires pour réduire leurs déchets. Le gaspillage alimentaire est tombé en moyenne à 5 kg/habitant/an, au lieu de 30 kg, le compostage des déchets de cuisine a allégé la poubelle de 32 kg/hab/an, l'eau du robinet préférée à l'eau en bouteilles a supprimé quelques centaines de déchets en plastique par

famille, l'autocollant « stop pub » sur les boîtes aux lettres a évité 20 kg de publicité par foyer. Ont compté aussi le dépôt des vêtements dans les bornes textiles, le réflexe réparation, les dons aux associations, les piles rechargeables en remplacement des jetables. L'abandon des lingettes, l'achat de produits en vrac et moins emballés.

tous ces produits que vous jetez, on va les recycler et vous paierez moins», explique Dany Dietmann, le maire écologiste de Manspach à l'origine du projet. On a opté pour la tarification incitative, c'est une des clés du succès. Ici, moins on jette, plus on composte, plus on trie, moins on paie. On n'aurait pas pu réussir avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui est basée sur le principe « tu tries ou tu ne tries pas, on s'en moque, tu paies la même chose ». On n'aurait pas réussi non plus avec un incinérateur, on a tout intérêt à le remplir. Moins on l'alimente, plus le prix de la tonne augmente. Les gens ont beau trier plus, les coûts ne baissent pas, c'est d'ailleurs une des grosses problématiques du coût des déchets en France. » Et qu'on ne vienne pas dire à Dany Dietmann que la tarification incitative est ingérable. « Notre taux d'impayés est inférieur à 1%, on économise les 8% que l'État prélève en frais de perception sur la taxe d'ordures ménagères avant de la reverser à la commune, et la pesée embarquée évite les fraudes. Le bac est identifié et, comme il est facturé à chaque passage, les gens ne le sortent que s'il est bien plein. Dans le collectif, chacun a sa serrure. »

### La redevance incitative reste mal perçue

Avec ses 177 000 habitants et son habitat à 58% collectif, le Grand Besançon est la seule agglomération importante à avoir adopté la redevance incitative. Résultat, elle affiche aujourd'hui des performances qu'aucune autre ville de plus de 100 000 habitants n'atteint, 167 kg d'ordures ménagères résiduelles (1) et une redevance moyenne de 77 € par habitant. « Il n'y a pas de recette miracle, il y faut beaucoup d'énergie, souligne René Fleury, le directeur du service déchets du Grand Besançon. La redevance incitative était attendue par les usagers en maison individuelle, le compteur à déchets récompense leurs efforts de tri et de compostage. En revanche, on ne peut pas parler d'engouement en collectif, les résultats y restent moins performants qu'en individuel. Même si on a multiplié les lieux de compostage en pied d'immeubles, le compostage y est plus compliqué et le comportement individuel est moins directement valorisé. La facture de l'immeuble diminue quand il y a moins de déchets résiduels à collecter mais le paiement n'est pas individualisé, il est dans les charges, c'est moins visible. L'habitat collectif est notre enjeu prioritaire. On estime qu'un tiers de la poubelle grise pourrait être composté. »

Mais la redevance incitative reste très mal perçue, les élus locaux lui préfèrent l'impôt local, indolore pour leurs administrés. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères figure parmi d'autres sur l'avis de taxes foncières, elle dépend exclusivement de la valeur locative cadastrale du logement. Personne ou presque ne sait combien elle lui coûte, ça évite les contestations, incontournables à la mise en

## ITALIE Capannori montre la voie

À la fin des années 90, la construction d'une usine d'incinération paraissait inéluctable face à l'augmentation des déchets. Mais la ville italienne de Capannori a préféré se lancer à fond dans la réduction des déchets. Les tonnages ont chuté de 40% en dix ans, et 82% des déchets ménagers sont collectés pour recyclage et compostage. Il y a la collecte des biodéchets

et une réduction sur la facture pour ceux qui compostent à domicile, le recyclage en matières premières, mais également une lutte acharnée contre les emballages et le jetable. Campagnes contre l'eau en bouteilles, colonnes de vente de lait approvisionnées par des éleveurs locaux, et plus de 250 produits alimentaires vendus en vrac en magasin, avec distributeurs de lessive, de pâtes, de vin,

d'huile... Il y a aussi les couches lavables à prix préférentiel, les machines de compostage dans les cantines, l'ouverture d'un centre de réutilisation et de réparation pour les vêtements, les chaussures, les jouets, les meubles, les appareils électriques. Cette politique recueille l'adhésion: 99% des habitants de Capannori trient leurs déchets.



M. BORZONI/TERRA PROJECT PICTURETANK (2)



À Capannori, les déchets sont triés pour être recyclés (ph. du haut) ou stockés pour être redistribués (ph. du bas).

place d'une redevance quand on reçoit sa première facture déchets. Mais au-delà de la facilité, la taxe a également ses ardens défenseurs. «Le financement par l'impôt nous semble plus juste, il est basé sur la solidarité entre les habitants», assure Marie Neuschwander, la responsable du service valorisation des déchets à Rennes Métropole, et ce système peut donner de bons résultats. Ici, nous sommes nettement en deçà de la moyenne nationale, avec 201 kg d'ordures ménagères résiduelles. Il y a des marges de manœuvre, nous visons le zéro déchet valorisable non valorisé. Notre stratégie, c'est de faire évoluer les comportements en développant des services pratiques, il faut que ce soit aussi facile de donner, de trier, de composter que de jeter.»

## À l'étranger, ça marche

Sans incitation financière, difficile néanmoins de faire fondre la poubelle du tout-venant. Ainsi, Lorient agglomération est l'une des rares collectivités locales à avoir instauré une collecte sélective des biodéchets. En place depuis onze ans, elle permet de récupérer 40 kg par personne et par an, et l'agglomération se classe plutôt pas mal avec 195 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant, mais elle pourrait faire mieux. «On produit 2 500 tonnes de compost certifié agriculture biologique, on pourrait facilement doubler ce chiffre, confirme Sébastien Lejal, le responsable de la collecte et du traitement des déchets. Il reste 58 kg de déchets compostables dans la poubelle résiduelle. On constate plus de réticence sur les biodéchets que sur le tri des emballages dans l'hypercentre, pourtant tout le monde y gagnerait, le traitement par compostage est peu coûteux.» Pour augmenter la collecte, Lorient distribue désormais des «bioseaux» ajourés qui servent à stocker les biodéchets dans sa cuisine sans aucune odeur.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES EN CHIFFRES

MOYENNE EN FRANCE:  
**288 kg**  
/an/habitant

AVEC UNE STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET:  
**76 kg**  
/an/habitant

dans la communauté de communes de la Porte d'Alsace (Haut-Rhin)

**50 kg**  
/an/habitant dans la Province de Trévise (Italie)

Ces exemples démontrent, et ce ne sont pas les seuls, une vraie prise en compte de l'impératif de réduction des déchets mais, à part en Alsace, on reste très loin du concept zéro déchet. À l'étranger pourtant, des collectivités prouvent qu'il n'a rien d'une utopie. Sans aller jusqu'en Californie, où San Francisco recycle et composte déjà 80% de ses déchets, on en trouve tout près. Et de façon inattendue en Italie, un pays qui a plus souvent fait les gros titres pour les scandales liés aux déchets autour de Naples. Dans la province de Trévise, en Vénétie, les 550 000 habitants desservis par le syndicat Contarina ne jettent plus que 50 kg d'ordures ménagères résiduelles par an et ne devraient pas s'arrêter là. L'objectif de 10 kg est déjà fixé pour 2022, le contenu de la poubelle sera recyclé ou composté à 90%. Un résultat obtenu grâce aux collectes sélectives, y compris celle des biodéchets, et à la tarification incitative. La facture déchets y est même moins élevée que dans le reste de l'Italie, 170 € en moyenne par foyer au lieu de 240 €. En Toscane, la ville de Capannori et ses 46 000 habitants sont à 82% de valorisation (voir encadré ci-dessus), avec, là aussi, une facture en baisse. Dans tous ces cas, l'aventure de la réduction spectaculaire des déchets non valorisés a commencé avec le refus d'usines d'incinération... un souci que la France n'a guère connu. Au vu du faible taux de recyclage de nos déchets ménagers, on le regretterait presque. ♦

(1) Les ordures ménagères envoyées en décharge ou en incinération sont souvent dites résiduelles. Il s'agit de la poubelle du tout-venant (les 288 kg par habitant en moyenne), par opposition à celles qui sont triées pour valorisation de la matière par recyclage ou compostage.